



# Gouvernance et moyens de la Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens (SNPE)

**Madame Barbara POMPILI, Ministre de la Transition écologique**  
**Monsieur Olivier VÉRAN, Ministre des Solidarités et de la Santé**

*Copies*

*Direction générale de la prévention des risques / Direction générale de la Santé*

Paris, le 25 juin 2021

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

L'ordre du jour de la prochaine réunion du Groupe Santé Environnement (GSE) qui se tiendra le 30 juin 2021 prévoit un temps d'échange sur la SNPE2.

La SNPE a été actée officiellement en septembre 2019 et, comme nous avons eu l'occasion de vous le signaler dans nos précédents courriers, aucune réunion du comité de suivi n'a eu lieu depuis, contrairement à ce qui avait été fait dans le cadre de la SNPE1. Ce processus avait pourtant été salué par la mission des Inspections générales chargées de faire le bilan de la SNPE1.

Ce suivi ne peut donc se restreindre à un point forcément limité dans le cadre de la réunion du GSE. Ceci est d'autant plus surprenant que cette stratégie a permis à la France d'être exemplaire au niveau européen, mais aussi mondial, dans la lutte contre les perturbateurs endocriniens. Il est difficilement compréhensible que ce processus soit ainsi arrêté, au moment où la Commission Européenne a fixé un objectif « Zéro pollution en 2050 » dans le cadre du Pacte Vert pour l'Europe.

Nos organisations demandent un cap clair sur l'objectif principal de la SNPE « réduire l'exposition des populations et de l'environnement aux perturbateurs endocriniens », avec un calendrier précis et des moyens dédiés, découlant notamment du Pacte Vert pour l'Europe et dans le cadre du plan national de relance et de résilience déposé par les autorités françaises auprès de la Commission européenne.

2022 c'est aussi l'année de l'échéance de la SNPE2. Il est important pour nos organisations, mais aussi pour de nombreux acteurs, à commencer par les collectivités territoriales, de pouvoir contribuer le plus en amont possible à l'élaboration de la SNPE3.

De fait, la contamination de la population par les perturbateurs endocriniens est toujours totale, en particulier elle touche les travailleurs, les professionnels de nombreux secteurs, et surtout les femmes enceintes et les enfants, comme l'ont montré les études menées par Santé publique France (ELFE et ESTEBAN).

Trente années se sont écoulées depuis que la notion de « perturbateurs endocriniens » a été forgée lors de la réunion de Wingspread les 26-28 juillet 1991. Nous attendons donc des annonces fortes à cette occasion, notamment en matière de gouvernance et de moyens.

Une SNPE ambitieuse apparaît encore plus nécessaire à la lumière du contexte de la pandémie de COVID, qui a frappé plus particulièrement les personnes atteintes de co-morbidités comme l'obésité, le diabète et les maladies cardiovasculaires dont l'occurrence est pour partie liée à l'exposition aux perturbateurs endocriniens.

Dans cette attente, nous vous prions,  
 Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,  
 d'agréer l'expression de notre haute considération.

**FAIRE DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE UN PILIER DU SYSTÈME DE SANTÉ FRANÇAIS**

## Les organisations signataires :

- |   |  |
|---|--|
| Arnaud APOTEKER, <b>Justice Pesticides</b>                              | Génon K. JENSEN, <b>Health and Environment Alliance (HEAL)</b>         |
| Frédéric BARON, <b>Think Tank #PreventEarth #PreventHealth</b>          | Jacques LE LETTY, <b>La Maison Consommation Environnement (Rennes)</b> |
| Alain BAZOT, <b>UFC-Que Choisir</b>                                     | Alexandra LORENZO, <b>Itawa</b>  |
| Michel BESNARD, <b>Soutien aux victimes des pesticides Ouest</b>        | Christine MALFAY-REGNIER, <b>SOS MCS</b>                               |
| Jean-Marie BONNEMAYRE, <b>Le CNAFAL</b>                                 | Agnès MAURIN et Philippe PALAT, <b>La Ligue Contre l'Obésité</b>       |
| René CADOT, <b>Action Santé Solidarité</b>                              | Véronique MOREIRA, <b>WECF France</b>                                  |
| Elisabeth CARBONE, <b>Miramap</b>                                       | François MOURGUES, <b>C2DS</b>   |
| Jean-Michel CHIAPELLO, <b>Réso A+</b>                                   | Catherine NEYRAND, <b>POEM26</b>                                       |
| André CIOLELLA, <b>Réseau Environnement Santé</b>                       | Tania PACHEFF, <b>Cantine sans Plastique France</b>                    |
| Alain COLLOMB, <b>Association Santé Environnement France</b>            | Sophie PELLETIER, <b>PRIARTEM Ondes-Santé-Environnement</b>            |
| Nathalie DELPHIN, <b>Syndicat des Femmes Chirurghiens-Dentistes</b>     | Pierre-Michel PÉRIAUD, <b>Alerte des médecins sur les pesticides</b>   |
| Cathy et Richard FAITG, <b>Collectif Environnement Santé 74</b>         | Virginie RIO, <b>Association Collectif BAMP !</b>                      |
| Laura GÉRARD, <b>La Confédération Syndicale des Familles</b>            | Marie-Odile SOYER-GOBILLARD, <b>HHORAGES-FRANCE</b>                    |
| Lamia KERDJANA, <b>Jeunes Médecins</b>                                  | Jacques TESTART, <b>Sciences Citoyennes</b>                            |
| Christian KHALIFA, <b>Indecosa CGT</b>                                  | Marie THIBAUD, <b>Stop aux cancers de nos enfants</b>                  |
| Chantal L'HOIR, <b>Association Française des Malades de la Thyroïde</b> | Mathé TOULLIER, <b>Association des Familles Victimes du saturnisme</b> |
| Didier LAMBERT, <b>E3M, Pour des vaccins sans aluminium</b>             | François VEILLERETTE, <b>Génération Futures</b>                        |

